



Philip Thibodeau, avocat

Conseiller juridique senior, Réglementation et litiges

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3850

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : philip.thibodeau@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE ET PAR MESSENGER

Le 31 juillet 2020

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable
Notre dossier : 312-00833
Dossier Régie : R-4008-2017

Chère consœur,

Énergir dépose sa preuve relative à l'Étape C du dossier en objet. Les motifs au soutien de la demande d'Énergir sont énoncés à la demande ainsi qu'à la preuve déposée à son soutien, soit la pièce Gaz Métro-5, Document 3, ainsi qu'à la pièce Gaz Métro-1, Document 2 (B-0006, déposée le 7 juillet 2017).

La demande est également accompagnée d'une déclaration assermentée de Vincent Regnault attestant de la véracité des faits allégués dans la demande ainsi que d'une liste révisée des pièces.

À la note infrapaginale 20 de la pièce Gaz Métro-5, Document 3, Énergir annonce qu'elle déposera sous peu un léger changement à sa proposition de modification aux *Conditions de service et Tarif* dans le dossier R-4119-2020 (B-0094) afin de refléter les informations communiquées dans le présent dossier. Énergir signale que ce dépôt dans le dossier R-4119-2020 devrait avoir lieu le 3 août prochain.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Philip Thibodeau*

Philip Thibodeau

PT/nv

p.j.